

Acte de mariage d'Ignace Perthuis et de Joseph-Madeleine

Hiché (Québec, 17 septembre 1742)

Le dix-septième septembre mil sept cent quarante-deux après la publication d'un banc de mariage faite à la messe paroissiale de Québec, Mre Levesque ayant accordé la dispense des deux autres entre le Sr Ignace Perthuis Negt en cette ville fils de feu Mr Charles Perthuis et de deffunte Dame Magdeleine Roberge ses pères et mères vivants de cette paroisse de Québec dunne part et dam^{lle} Joseph-Magdeleine Hiché fille de M. Me Henry Hiché Conse^{ler} du Roy et son procureur es juges de la prévosté et amirauté de cette dte ville et de Dame Marguerite Legardeur de St-Pierre ses père et mère aussy de cette paroisse d'autre part et ne s'étant découvert aucuns empeschements nous curé de Québec sousigné avons pris leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par nostre mère Ste Eglise en présence de Mr M. Henry Hiché père, de Monsieur Charles Legardeur écuyer Sr de Croisel Cap^e dans les troupes de la marine en ce pays oncle maternel de la future épouse de Sr Henry Hiché fils frère de la dte épouse Sr Charles Falaise écuyer Sr de Gannes officier des troupes, de Charles Duplessis écuyer Sr de Moranpont officier et aide major des troupes de Sr Jos. Perthuis negt en cette ville frère du d. époux, de Sr Jos. Riverin négt en cette ville, de M. Mr Guillaume Guillimin Conser^{er} du Roy assesseur au Cons^l Supérieur de ce pays de Mr M. Nicolas Boisseau greffier en chef de la prévosté de cette ville, de René-Ovide Hertel écuyer Sr de Rouville tous alliés et amys des futurs époux lesquels ont signer avec nous.

Hiché, fi. — M. de St-Pierre Hiché — Repentigni — Dechaillon — Duplessis — Guillimin — Riverin — Perthuis — J.-M. Hiché — Hiché — Perthuis — Rouville — Labrador — Croizille — Boisseau — Ch. de Gannes Falaise — C. Planté, ptre.